



ERASMUS PLUS BOURSES POLE EMPLOI Pour en savoir plus.....

Le programme Erasmus + , programme européen de mobilité professionnelle

Quel est l'objectif ?

Ce programme vise à accroître les potentiels professionnels et personnels de chacun et ainsi de favoriser l'embauche.

Les expériences de mobilité européennes permettent de développer des compétences transversales recherchées par les employeurs.

Ce programme, financé par l'Europe et Pôle emploi, vous offre un séjour professionnel pris en charge en quasi-totalité d'une durée de 3 mois ou de 6 mois, avec une date de départ et une date de retour non modifiable.

Appelées Bourses, il s'agit de stages à 100% en entreprise. Les pays concernés sont : L'Irlande, Malte (hors période estivales), La République Tchèque, la Slovénie, la Suède, l'Allemagne, l'Espagne, le Portugal.

Si vous êtes sélectionné(e), vous bénéficierez du statut de stagiaire de formation professionnelle. Pour ce faire, vous devrez impérativement vous rapprocher de votre conseiller référent de votre agence, et faire valider votre projet et faire instruire votre dossier de stagiaire.

Pôle emploi Occitanie recrute pour des stages de 6 mois pour l'Allemagne et l'Espagne, et de 3 mois pour L'Allemagne, l'Irlande, Malte, la République Tchèque, la Slovénie, la Suède, l'Espagne et le Portugal.

Qu'est-ce que Pôle emploi Occitanie propose ?

-Un aller /retour (un seul aller/retour) en transport aérien ou ferroviaire

- un hébergement en demi-pension 7/7 j, en famille d'accueil ou en colocation, en fonction de la ville,
- une assurance rapatriement, accident du travail, responsabilité civile,
- l'accès en illimité à une plateforme linguistique avant et pendant la durée du séjour, avec des cours personnalisés adaptés à votre niveau.

Quelles sont les conditions à remplir ?

-Etre demandeur d'emploi, indemnisé ou non, tous les demandeurs d'emploi bénéficient d'une rémunération par le statut de « stagiaire de formation professionnelle », se renseigner auprès de son conseiller dans tous les cas.

Si vous n'êtes pas indemnisé, nous vous demanderons de garantir un revenu pendant la durée du séjour, il n'y aura pas ni recours, ni secours possible.

- Quel que soit le niveau de formation ou d'expérience,
- En fonction de la destination choisie, avoir des bases en langue du pays choisi et pouvoir entretenir une conversation simple,
- Pouvoir motiver qu'une expérience dans l'un de ces pays, apportera une réelle valeur ajoutée pour faciliter votre reprise d'emploi,
- Ne pas avoir déjà bénéficié d'une bourse de mobilité (exemple Erasmus étudiant), dans les 5 dernières années.

Comment cela se passe ?

Ce programme vous permet d'effectuer un stage dans une entreprise dans l'un des pays de l'Europe énoncé plus haut, afin de vous familiariser avec les techniques professionnelles du pays, les habitudes culturelles et d'acquérir un meilleur niveau linguistique.

En fonction de votre profil et de vos besoins, lors de votre candidature écrite et orale, vous devrez déterminer au moins trois pistes de stage qui répondent aux compétences transverses que vous souhaitez obtenir à l'issue de votre séjour. Le stage en entreprise sera recherché sur cette base, et une ou plusieurs missions vous seront confiées.

Ces pistes seront examinées lors de la sélection. Certaines activités ne seront pas accessibles, telles que la sécurité (ex : aéroport...) le juridique, les professions réglementées, les postes exigeant un diplôme du pays dans le secteur de la santé...Vous serez stagiaire et ne pourrez prétendre à un poste en titre.

Il ne vous sera pas proposé 3 stages au choix, mais le stage correspondant au plus près à l'une des pistes que vous aurez déterminées et il tiendra compte de votre niveau linguistique. Les missions pourront être évolutives, à la condition que vous le suggériez et que vous en remplissiez les conditions.

Et la vie Pratique, comment se préparer ?

Nous vous conseillons de prendre connaissance des outils d'information sur pole-emploi.fr et en particulier sur emploi-store <https://www.emploi-store.fr/portail/accueil> qui propose de façon interactive les moyens de s'informer, de vérifier son niveau linguistique, de connaissance du pays, de connaître tous les sites utiles indispensables lors d'une expatriation.

Vous pouvez participer à un atelier proche de votre agence intitulé « travailler à l'étranger pourquoi pas »

Dès que vous aurez fait part de votre projet à votre conseiller référent, celui-ci pourra vous proposer de participer à un atelier spécifique Erasmus, passage obligé de présélection vers une candidature Erasmus.

Et aussi....vous devrez faire preuve de curiosité pour vous informer sur les us et coutumes du pays.

Concernant l'aspect linguistique

Vous bénéficierez d'une plateforme virtuelle linguistique pendant toute la durée du séjour afin d'améliorer votre niveau de langue (Nombre d'heures illimité). Vous passerez un test de niveau à l'entrée afin d'être orienté(e) vers le bon niveau de début. Vous passerez un test de fin afin que vous puissiez mesurer les progrès effectués et faire valoir ce niveau dans vos candidatures.

Quelles sont les obligations ?

- Il ne vous sera délivré qu'un titre de transport Aller/retour.
- Vous devrez être en possession d'un ordinateur portable et d'une adresse mail valide pendant toute la durée du séjour.
- Vous devrez être muni d'une carte européenne d'assurance maladie <https://assure.ameli.fr> et d'une pièce d'identité en cours de validité.
- Préparez un extrait de casier judiciaire auprès de <https://www.cjn.justice.gouv.fr>.
- Possédez un ordinateur portable et avoir donné votre consentement d'échanges par mail
- Une adresse mail valide ou votre identité sera reconnaissable (ex : pierre.durand@orange.fr)
- Vous soumettre aux questionnaires en ligne sans délai.

-La mobilité sera exclusivement pour vous, vous ne pourrez être accompagné(e) d'une tierce personne ou d'un animal de compagnie.

-Vous ne pourrez pas prendre votre véhicule personnel pour vous rendre dans le pays

-Vous ne pourrez pas changer d'entreprise et vous devrez préciser les conditions de travail que vous ne pouvez accepter pour raison de santé, par exemple port de charges, chaleur... Il devra y avoir une cohérence entre le stage souhaité et les conditions dans lesquelles les activités s'accomplissent. Vous devrez faire preuve d'adaptabilité.

- Vous aurez un tuteur dans l'entreprise, et vous devrez vous soumettre à la rédaction d'évaluation et de rapport de stage, et de tout autre document relatif au programme, envoyé dans votre boîte mail tout au long du séjour.

-Un interlocuteur dans le pays d'accueil h24

- Toujours dans l'objectif d'une immersion dans le pays de destination, vous serez hébergé en demi-pension dans un appartement en colocation (chambre individuelle) ou dans une famille d'accueil, non loin de l'entreprise si possible. Vous devrez vous conformer aux habitudes des colocataires ou de la famille et partager cuisine, salon. Pour le meilleur choix de la famille, si tel est votre cas, vous préciserez en amont les allergies dont vous êtes atteints, ou de toute autre particularité.

Attention :

Si vous mettez fin à votre engagement avant la fin de sa période contractuelle, ou si vous manquez à vos obligations, **vous devrez rembourser au prestataire d'envoi le montant de la bourse que ce dernier aura déjà reçu.**

Comment candidater ?

Vous devez participer à un atelier Erasmus. Cet atelier vous permet de vous informer sur le stage, les destinations possibles, et de vous entretenir avec un conseiller référent à l'international. Ce n'est qu'à l'issue de cet atelier, qu'il vous sera remis les modalités de dépôt de candidature.

- **Il existe des ateliers ERASMUS sur toute la région Occitanie, renseignez-vous auprès de votre conseiller, consultez le planning en lien**

Comment se passe la sélection ?

- Vous aurez fait part de votre projet à votre conseiller référent pour une validation,
- Vous aurez participé à un atelier Erasmus

A l'aide d'un CV et d'une lettre de motivation en français et en langue du pays choisi. Dans l'objet vous préciserez le pays de destination. Vous déposerez ces documents dans une boîte mail dédiée qui vous sera communiquée si vous êtes pré-sélectionné, puis :

- Une première sélection sur dossier de candidature sera effectuée, et vous serez informé du résultat,
- Vous aurez un entretien de sélection avec le prestataire d'envoi en français et en langue du pays, prévoyez Skype.

Avant le départ :

- Avant le départ, vous bénéficierez d'une réunion d'information dédiée au pays de destination, et qui vous permettra de bien préparer votre départ. A cette occasion, vous recevrez les billets de transport, les consignes administratives et les consignes d'arrivée.
- Concernant vos relations avec Pôle emploi, vous basculerez dans un statut de stagiaire de formation professionnelle et serez rémunéré à ce titre. Renseignez-vous auprès de votre conseiller.

Votre dossier « Pôle emploi » sera préparé pour la réunion de départ. Pour toutes questions relatives à votre indemnisation vous garderez comme interlocuteur votre conseiller Pôle emploi habituel.

Pendant le séjour :

Vous aurez un interlocuteur sur place pour la globalité du séjour (famille et entreprise) et vous aurez un tuteur dans l'entreprise. Toute absence devra être signalée, et en dehors de votre billet de transport aller/retour, aucun autre billet de transport ne vous sera délivré.

Au retour :

Vous devrez participer à une réunion de bilan obligatoire, la date est communiquée en temps et en heure, et remettre tous les documents de fin de mobilité.